



CELEBRATION DE LA JOURNEE DE L'UNION AFRICAINE 9 SEPTEMBRE 2022

MESSAGE DU PRESIDENT DE LA COMMISSION DE L'UNION AFRICAINE

**Chères Africaines, chers Africains, du continent et de la diaspora,
Chères sœurs et chers frères,**

9 septembre 1999, une date dont le souvenir rappelle les questionnements critiques de nos leaders, alors réunis à Syrte en Libye, sur le niveau de pertinence stratégique de l'OUA face aux bouleversements intervenus alors dans la géopolitique à l'échelle mondiale.

Refusant l'autosatisfaction malgré les significatives victoires remportées sur le colonialisme et l'odieux système de l'apartheid en faveur de la libération du continent, nos chefs d'État et de gouvernement, sous l'impulsion d'un volontarisme à toute épreuve, décidèrent d'inventer un nouveau chemin vers une Afrique ouverte sur l'horizon de la modernité et du bien-être collectif des populations. Ce fut l'avènement opérationnel de l'Union africaine en 2002.

Je saisis cette occasion pour saluer la mémoire de tous les leaders aujourd'hui disparus et rendre hommage à ceux qui sont vivants pour avoir su opérer cette heureuse mutation.

De l'OUA à l'UA, rupture et continuité se donnent la main dans une relation de complémentarité efficiente construite à la hauteur des nouvelles ambitions du continent.

Rupture dans le déplacement du centre de gravité de nos volontés sur des objectifs stratégiques liés à notre détermination d'accélérer le processus d'intégration régionale.

Cette orientation s'est déclinée à travers la conception et l'exécution des projets phares couvrant tous les domaines de l'activité humaine : infrastructures, transport aérien, numérisation, industrialisation, énergie, éducation et recherche scientifique, formation universitaire, agriculture, santé, commerce, communication, culture, etc.

L'inclusion des femmes et des jeunes dans le processus de développement et plus largement dans la gestion des affaires publiques est pour l'Union africaine plus qu'un souhait, une exigence.

Tous ces secteurs ont été couverts par l'élaboration des stratégies continentales articulées en une totalité cohérente et dynamique labellisée Agenda 2063.

Rupture aussi dans le choix raisonné d'un nouveau mode opératoire centré sur une gestion axée sur les résultats. En termes de résultats, l'évaluation de la première décennie de la mise en œuvre de l'Agenda 2063 (2013-2022) met en relief d'importantes réalisations confirmées, entre autres, par l'opérationnalisation fort avancée de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), la transformation du NEPAD en Agence africaine de développement, le fonctionnement effectif de l'Université panafricaine, etc.

Figurent également au bilan des réalisations, l'intégration du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP) dans les structures de l'UA, l'octroi du statut d'agences spécialisées de l'UA à la Fondation africaine pour le renforcement des capacités en Afrique (ACBF, en anglais) et à bien d'autres ; la création de CDC Afrique et son engagement dans la lutte contre les pandémies, notamment celle de la covid-19, de l'Agence africaine du médicament, de l'Agence humanitaire africaine, la progression dans les efforts d'intégration au niveau des Communautés économiques régionales, l'implication institutionnelle du secteur privé comme levier financier, la pratique institutionnalisée de désigner des chefs d'État et de gouvernement par la Conférence de l'UA comme Champions pour les thématiques jugées centrales pour le développement du continent, et les actions menées dans le cadre de la lutte contre toutes les formes d'insécurité : politique, sanitaire, climatique et alimentaire.

La lutte contre le terrorisme d'une part et contre les effets néfastes du changement climatique d'autre part, est élevée au rang des priorités tant est nuisible leur impact sur les autres secteurs de développement du Continent.

Un des principaux effets de cette vigilance se trouve dans la décision prise par nos leaders en janvier 2017 d'engager l'ensemble des organes de notre Union dans un processus de réforme institutionnelle dont la mise en œuvre, toujours en cours, promet à terme, de dessiner un nouveau visage à notre organisation continentale tout en lui conférant un contenu revu et corrigé.

L'exercice de cette capacité d'introspection a été récemment porté à son optimum par le Président en exercice de l'Union, S.E. Macky Sall, Président de la République du Sénégal, dans son intervention à la 4^{ème} réunion de coordination entre l'UA, les Communautés économiques régionales/Mécanismes régionaux et les États membres, tenue en juillet dernier à Lusaka en Zambie.

Après s'être attardé sur le poids des contraintes extérieures qui pénalisent l'Afrique dans sa volonté de se construire comme continent d'avenir en raison de l'immensité de son potentiel, il s'est recentré sur « nos insuffisances ».

Sur l'échelle de ces insuffisances, il y a lieu de souligner que le cloisonnement du continent reste dû, au moins en partie, à une faible mobilité des personnes, des biens et services entre les États membres de l'Union, notre faible capacité de production agricole et l'insécurité énergétique.

C'est dans le sillage de ce constat que la deuxième décennie de mise en œuvre de l'Agenda 2063, qui démarre en 2023, va se déployer. Elle va s'articuler autour de trois objectifs centraux : assurer une plus grande connectivité physique du continent à travers la construction des routes et d'autres infrastructures de communication, mettre en place les conditions d'une production agricole interne suffisante pour réduire les importations de denrées alimentaires et se doter de capacités techniques pour réussir la transition énergétique.

Mobiliser toutes les ressources, intellectuelles, financières et matérielles à l'effet de réaliser ce triple objectif constitue un défi collectif qui sollicite de la part de toutes et de tous créativité, inventivité et surtout de la hardiesse.

C'est à ce titre que je voudrais inviter toutes les Africaines, tous les Africains, du continent et de la diaspora, à s'inscrire dans l'effort collectif de bâtir « l'Afrique que nous voulons » à travers une permanente volonté de dépassement de soi, gage de l'excellence, quel que soit le domaine d'activité où l'on exerce. Avec cette ferme conviction que c'est la somme des petites rivières qui font de grands fleuves.

Moussa FAKI MAHAMAT